

SÉANCE DU 07 MARS 2023

CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON

Présents : Mesdames DELCOUSTAL Agnès, DEN HEIJER Johanna, DESPONT Annie, HOOGENBERG Jacoba, LAFON Nadine, MARTIAL Marie, Messieurs BALSE Ludovic, COURATIN Gérard, DEBIARD Michel, LAFON Joël, MALBY Patrice

Secrétaire de séance : DEBIARD Michel

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 07 FÉVRIER 2023

Madame la Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 07 février 2023. Il est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

Création d'emploi

Madame la Maire indique que, suite à la demande de rupture conventionnelle de contrat de la secrétaire de mairie, Laurine BALSE, il est nécessaire d'ouvrir un poste de secrétaire de mairie accessible à tous les grades. Elle propose d'ouvrir un temps plein, soit 35 heures par semaine. Gérard COURATIN indique sa préférence pour deux postes à temps partiel afin que le service soit toujours assuré, y compris pendant les congés. Ayant entendu les arguments, les élus sont appelés à voter sur l'ouverture d'un poste de secrétaire de mairie à temps plein.

Délib. 202307

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	8	2	1

La délibération est adoptée.

Adhésion au SPET du CDG 47

Madame le Maire, indique que le Centre de Gestion de Lot-et-Garonne, au-delà du champ d'intervention de ses missions obligatoires et en vertu des articles 22 à 26-1 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984, a développé au service des collectivités territoriales des prestations facultatives.

Dans le cadre de ces missions facultatives, le Centre de Gestion, propose la mise à disposition de personnels telle que prévu à l'article 25 pour effectuer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou pour assurer des missions temporaires.

Elle précise que pour adhérer à cette prestation, une convention indiquant les tâches confiées à l'agent, la durée de la mission et le remboursement de la mise à disposition doit être conclue entre la collectivité et le Centre de Gestion.

Délib. 202312

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	8	2	1

La délibération est adoptée.

Demandes de « Fonds verts »

Madame la Maire indique que les travaux de rénovation thermique de l'école peuvent être éligibles pour l'obtention d'une aide de l'État dite « Fonds verts ». Elle propose de demander une aide correspondant à 20 % du montant HT des travaux envisagés (292 100 €) soit un montant de 58 420 €. Ayant entendu l'exposé, les élus sont appelés à se prononcer.

Délib. 202308

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

La délibération est adoptée.

Tarifs de location des salles municipales

Suite au vote du tarif de location des salles adopté lors de la séance du 03 janvier 2023 et à l'observation du coût électrique lors de l'utilisation de la salle en période hivernale, Madame la Maire propose aux élus de fixer un forfait complémentaire au tarif de 50 € par jour pour la période allant du 1^{er} novembre au 30 avril. Les élus sont invités à se prononcer sur cette proposition tarifaire.

		CAPELAINS	NON CAPELAINS
SALLE POLYVALENTE	6 heures	50,00 €	100,00 €
	24 heures	100,00 €	150,00 €
	vendredi 12 h au dimanche soir inclus	250,00 €	350,00 €
	Professionnels 2 jours et demi	350,00 €	450,00 €
	PRÊT MATERIEL	Table	Gratuit
	Chaise	Gratuit	0,50 € pièce
SALLE ROSE	1 heure	5,00 €	10,00 €
SALLE TAP	1 heure	5,00 €	10,00 €
FORFAIT CHAUFFAGE	50,00 € par jour de location du 1er novembre au 30 avril		

Délib. 202309

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

La délibération est adoptée.

Demande d'aide du collège Joseph-Kessel

Madame la Maire informe les élus d'une demande de subvention émanant du collège Joseph Kessel de Monflanquin pour l'organisation d'un voyage sur les lieux mémoriels de Normandie. Sachant que 3 élèves de la commune sont concernés par ce voyage pédagogique, elle propose une aide de 50 € par élève, soit 150 € et demande aux élus de se prononcer.

Délib. 202310

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

Demande de subvention de Ciné Liberty

Madame la Maire informe les élus d'une demande de subvention exceptionnelle du cinéma Liberty de Monsempron-Libos qui organise son 1^{er} Festival « Ciné culte », les 17, 18 et 19 mars 2023. Elle précise que ce cinéma, géré par une association travaille régulièrement avec des associations du territoire de Fumel Vallée du Lot, en particulier avec Mémoire Vive pour ce qui est de Lacapelle-Biron. Elle propose une aide de 50 € et appelle les élus à se prononcer.

La délibération est adoptée.

Délib. 202311

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

La délibération est adoptée.

Convention de servitude pour travaux

Madame le Maire, explique que les services d'ENEDIS doivent effectuer des travaux de renforcement de la ligne haute tension au lieu-dit « Prat de la Foun ».

Les travaux seront réalisés par MICROTOPO : dépose de la HTA aérienne ; pose de 3 HTA souterraines ; dépose d'un poteau et pose d'un poteau.

Délib. 202313

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

La délibération est adoptée.

EMPLOIS MUNICIPAUX

Madame la Maire informe les élus de la réception de trois candidatures pour l'emploi de secrétaire de mairie. Une d'entre elle retient l'attention des élus. Il s'agit d'une jeune

personne de 23 ans, actuellement en formation de DU « secrétariat administratif » avec des stages au secrétariat de la mairie de Condezaygues. Le maire de la commune et le centre de gestion, chargés du suivi de formation, ont émis un avis très favorable. Cette candidate est disponible dès le 11 avril et pourrait donc travailler avec la secrétaire actuelle jusqu'à son départ (le 31 mai) pour apprendre les spécificités de la commune. Dans le cadre de sa formation, elle doit effectuer un stage de 3 jours en agence postale communale, elle viendra donc courant mars avec Sabrina BRUN, agent postal. Une seconde candidature pourrait être intéressante mais la personne est déjà employée sur plusieurs mairies et ne pourrait être disponible, si elle choisissait de quitter ses postes, qu'au mois de septembre, ce qui est inenvisageable pour la commune. Une 3^{ème} candidature semble moins correspondre aux attentes des élus. La commission du personnel recevra la 1^{ère} candidate le jeudi 09 mars. Pour ce qui est du ménage et de l'entretien des espaces verts, la mairie fera appel à des prestataires extérieurs jusqu'à ce qu'une solution définitive soit trouvée.

ÉCOLE

Projet jardin et plantations

L'enseignant demande à pouvoir utiliser un terrain pour faire un jardin avec les élèves. Les élus proposent le terrain communal situé en face de l'école en bordure du chemin du Ribatel.

Pour la plantation des arbres, Marie MARTIAL doit prendre contact avec l'entreprise RIGAL avant le montage du budget 2023.

Conseil d'école

Annie DESPONT donne un compte-rendu de la réunion du conseil d'école. Les effectifs resteront stables pour la rentrée 2023 – 2024. Les prévisions sont les suivantes : 25 en maternelle à Paulhiac, 16 en CP / CE1 à Salles, 16 en CM1 à Montagnac sur Lède et 17 (6 CE2 et 11 CM2) à Lacapelle. Le poste d'ATSEM affecté cette année à Salles reviendra à Paulhiac qui accueillera tous les enfants de maternelle. Annie DESPONT fait ensuite état des projets des différentes classes.

RESTAURANT SCOLAIRE

Marie MARTIAL donne le compte-rendu d'une réunion qui s'est tenue à Gavaudun à la demande de cette mairie. Les élus gavaudunois proposent une réflexion sur la mutualisation des cuisines pour servir les restaurants scolaires. Les communes de Paulhiac, Salles, Gavaudun et Lacapelle-Biron pourraient éventuellement y participer. Les cuisines de Paulhiac et Lacapelle-Biron seraient en mesure de fournir plus de repas qu'à ce jour. La réflexion sera poursuivie après des demandes de renseignements techniques auprès des services compétents.

TRAVAUX ET ACHATS

Dans le cadre de la préparation budgétaire, les élus examinent les travaux à réaliser et les achats à envisager.

- Des travaux de drainage seront effectués au printemps sur le pré communal servant de parking pour le stade.
- Le montant prévisionnel pour les travaux de rénovation de l'école s'élève à 321 310 € TTC.
- Outre les travaux de voirie déjà budgétés et non réalisés en 2022 et qui seront faits au mois de mai, il est prévu des travaux au Bos Laroque, la Vayssière, la Male, lotissement les Chênes ainsi que la réfection d'une partie de la place du 21 mai 1944 après suppression des containers à ordures. Le total de ces nouveaux travaux s'élève à 15 598,68 € TTC.
- Un devis pour la réparation du coffret électrique de la salle polyvalente et la mise en place d'un compteur extérieur s'élève à 2 618,24 € TTC.
- Un chauffe-eau du gîte devra aussi être remplacé 929,39 € TTC.
- Pour ce qui est des achats, les tables et chaises déjà livrées seront payées sur le budget 2023 pour un montant de 5 507,10 € TTC. Il faudra acheter un aspirateur pour le gîte d'étape.

TE 47

Madame la Maire rappelle que la commune a délégué TE 47 pour la récupération de taxe d'occupation de l'espace public auprès d'opérateurs divers. Le montant versé à TE 47 devait être de 40% des sommes perçues la 1^{ère} année puis 20% ensuite. Ce montant est finalement de 30% la 1^{ère} année et nul les années suivantes. Madame la Maire est appelé à signer un avenant.

HABITAT

HABITALYS viendra rencontrer des élus le 15 mars pour évoquer l'opportunité de réaliser des logements à l'ancienne poste et les conditions demandées.

SOLIHA, autre bailleur social, propose un bail de 15 ans pendant lequel il encaisse les loyers après avoir réalisé les travaux. La commune reste alors propriétaire du bâtiment.

COURRIER DE J.F. LAFON

Madame la Maire donne lecture d'un courrier de Jean-François LAFON concernant d'une part l'écusson figurant sur le logo de la commune et d'autre part le canal d'amenée au moulin.